

ries ; puis la persécution des personnes, l'arbitraire nouveau substitué à l'arbitraire ancien ; enfin, si le mouvement n'est point arrêté, l'explosion des haines publiques et privées, l'assassinat et les massacres. C'est encore une loi commune à l'ordre physique et à l'ordre moral, que la réaction doit égaler en violence le mouvement auquel elle succède.

Les représentants se disposaient à reconstituer les autorités de Lyon. Le bruit qui s'en répandit occasionna des murmures ; les représentants allèrent jusqu'à se croire menacés. Ils se présentèrent au sein de la Société populaire pour expliquer leurs intentions. « Ils n'ignorent pas, dirent-ils, qu'on avait cherché à égarer le peuple de cette cité ; en divers lieux, il s'était tenu des propos coupables. Les représentants du peuple ne craignent pas la mort, ils viennent s'expliquer fraternellement au sein de cette Société où s'est toujours manifesté un calme énergique et vraiment grand. Ils ont cru devoir faire quelques changements dans les administrations ; ceux qu'ils y introduisent sont des hommes purs, voulant le bien, et capables de l'opérer dans ces moments difficiles.... Que ceux qui ne sont pas réélus ne se tiennent pas pour injuriés ; bien loin d'attaquer leur civisme, nous déclarons qu'il n'y a aucun reproche à leur faire. »

Les proconsuls répétèrent ensuite leurs exhortations habituelles : « Que tout le monde se livre à ses travaux, s'adonne à sa profession. » Ils ajoutèrent : « Notre dessein est de républicaniser le commerce. Nous ne voulons plus de grands commerçants, de grands manufacturiers ; que tout le monde travaille pour soi ; et, s'il existe encore des malheureux, nous prenons l'engagement de les soulager. Est-ce que, dans une république, il doit y avoir des pauvres ? Non, plus de pauvres, plus de grandes fortunes, mais que tout le monde soit heureux... » Guerre aux lâches !... Soyez persuadés, patriotes de bonne foi, que ceux qui éloignent la paix de cette ville, veulent la perdre. »

Les proconsuls terminèrent en demandant l'affiliation des membres nouveaux qu'ils avaient appelés dans les pouvoirs. La Société était blessée par cette introduction d'hommes qui ne lui appartenaient pas ; le titre de *Jacobin* avait été jusqu'alors un préliminaire indispensable pour toutes sortes de fonctions publiques. Aussi, sur la proposition d'admettre ces nouveaux membres, des murmures s'élevèrent. Un citoyen dit : Nous les recevrons, s'ils le méritent ; mais je soutiens avec les principes, que nous ne pouvons les recevoir sans qu'ils passent à la censure. Reverchon répondit que cela était juste, et qu'il n'avait jamais entendu demander à la Société qu'elle reçût des fonctionnaires en masse et sans examen.